

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 7 (1919)
Heft: 31

Artikel: Les consolations d'un romain
Autor: Goumaz, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONSOLATIONS D'UN ROMAIN

Si la philosophie antique est incapable de consoler qui que ce soit dans les circonstances actuelles de l'humanité, il faut avouer néanmoins qu'un intérêt singulier s'attache à l'un des ouvrages consolatoires les plus célèbres de l'antiquité, celui de Sénèque : *Ad Helviam matrem de consolatione*.

Ce traité a eu, dans l'espace de trois ans, les honneurs de deux éditions, l'une anglaise de M. Duff (Cambridge, 1915), l'autre française, d'un latiniste distingué de la Suisse romande, M. Charles Favez (1).

Nous venons de lire et de relire le copieux volume de M. Favez. Il en vaut la peine. On ne mettra jamais plus près de nous le vieux philosophe de Cordoue. Je ne parle pas de l'érudition si sûre de son moderne commentateur, qui se meut avec une égale aisance dans les questions philologiques, critiques, philosophiques et historiques. Mais, plus encore que les notes grammaticales et littéraires et les captivantes considérations sur l'activité générale de Sénèque et les causes jusqu'ici mal étudiées de son exil, il faut admirer la façon dont M. Favez a placé la « Consolation à Helvie » dans le cadre des « consolations » antiques.

(1) *L. Annæi Senecæ Dialogorum liber XII : Ad Helviam matrem de consolatione*. Texte latin publié avec une introduction et un commentaire explicatif par Charles FAVEZ, Docteur ès lettres. Lausanne et Paris, Payot, 1918. In-8° 7 fr. 50.

Le commentateur a suivi en cela une voie toute neuve, qui donne à son livre sa marque et sa valeur. Si l'ouvrage de M. Favez a échappé au danger de sécheresse qui menace toute œuvre exégétique, s'il est vivant et prenant, il le doit précisément à cette heureuse inspiration, d'ailleurs voulue : « La consolation formant dans l'antiquité un genre bien défini, je me suis efforcé, lit-on dans la préface, de faire un rapide exposé de cette tradition philosophique et de situer le traité de Sénèque à la place qu'il occupe ; puis, d'exposer et de discuter les arguments consolatoires qu'y emploie l'auteur, en les comparant à ceux qu'on trouve dans les autres consolations de Sénèque et chez les écrivains grecs et romains qui ont traité ce sujet, et en ramenant ces arguments aux corps de doctrine — le stoïcisme surtout — dont ils font partie ».

Sénèque, exilé en Corse, écrit à sa mère Helvie pour la consoler de la séparation. On pourrait s'imaginer que le philosophe apporte des arguments inédits et applique sur le cœur malade un baume nouveau qui établira sa réputation de médecin des âmes. En aucune façon ! A l'époque de Sénèque, la « consolation » est non seulement un genre, telle un peu la prédication dans l'Eglise chrétienne (d'aucuns écrivaient jadis des consolations comme d'autres publient aujourd'hui des sermons — la comparaison n'est pas de M. Favez), mais ce genre, auquel l'académicien Crantor avait déjà assuré un crédit de plusieurs siècles, trois cents ans avant Jésus-Christ, était au premier siècle de l'ère chrétienne une « science toute montée », avec un « tiroir » pour chaque remède. Le consolateur ne fait guère, par conséquent, que répéter des choses connues, sinon banales. L'intérêt de son écrit est moins dans la nouveauté de quelques très rares idées que dans la puissance de l'expression, l'adaptation aux circonstances et la marque personnelle. Dans cette religion qu'était devenue à un moment donné la philosophie il n'y avait plus grand'chose à inventer. Mais c'était à qui serait le vulgarisateur le plus habile.

Seulement, console-t-on avec des arguments, et la philosophie la plus ingénieuse et la plus profonde est-elle capable de toucher le cœur en passant par l'intelligence ? M. Favez ne le croit guère, et même pas du tout. Nous non plus. L'intellectualisme païen était voué d'avance à l'insuccès, comme, plus tard, l'in-

tellectualisme chrétien. Ni le stoïcisme, ni aucune philosophie n'a été le levier qui soulève les âmes au-dessus d'elles-mêmes. Une élite peut trouver quelque satisfaction morale et quelque encouragement dans les remèdes d'ordre intellectuel. Médicamentation aristocratique ! Il faut plus pour la satisfaction de la masse qui ne raisonne guère, qui ne s'embarrasse pas de syllogismes ni de systèmes, mais qui sent.

A côté d'influences secondaires, le stoïcisme marque d'une empreinte particulière toute cette épître consolatoire, où Sénèque s'efforce, avons-nous dit, de prouver à sa mère qu'en fin de compte l'exil n'est pas chose si terrible, et qu'elle ne doit pas être affligée de l'éloignement de son fils en Corse, ni pour lui ni pour elle. L'exil rentre dans le nombre des choses « indifférentes », pour Zénon et ses disciples. Il en est de même de la pauvreté et de l'ignominie qui d'habitude l'accompagnent. Rien de cela n'émouvrà le sage, qui met son bonheur non dans la possession d'avantages extérieurs (fortune, santé, succès), mais dans la maîtrise de sa vie intérieure (raison, volonté, dispositions morales). Nous ne commandons pas aux circonstances, mais nous nous ferons une âme à laquelle les circonstances ne commanderont pas non plus. Les biens du sage résident dans la « raison », qui est le « propre de l'homme ». Ce bien-là on ne pourra pas le lui enlever, tandis que les biens de la fortune sont « fugaces », et il sera d'avance et toujours préparé à leur perte.

Brodat sur ce thème, notre philosophe essaie de se persuader et de persuader à sa mère que sa disgrâce actuelle est parfaitement supportable. L'exil est chose toute naturelle, un simple changement de lieu, tout comme les déplacements d'individus ou les migrations de peuples ou même les mouvements des astres (!). Et si l'on veut quand même le tenir pour un mal, employons les remèdes *ad hoc*. Il y en a deux pour un : considérer que : 1^o le cosmopolitisme aidant, la nature nous apparaît la même partout (?), et que : 2^o partout aussi la vertu peut et doit être pratiquée (mieux!).

Si la pauvreté accompagne l'exilé, celui-ci se souviendra que les besoins naturels et vrais sont en somme peu nombreux, et que contentement d'esprit passe richesse. Il ne s'effraiera pas davantage du discrédit qui l'atteint. Pauvreté, discrédit ne sont

pas des maux en soi. C'est l'« opinion » du vulgaire qui prétend le contraire, et la « raison » du sage est au-dessus de l'opinion.

Sénèque est ainsi tout consolé lui-même. Pourachever de consoler sa mère, il lui recommande de fortifier sa « raison » par l'étude de la philosophie. Les « passions » sont d'ordre intellectuel (?). Redressons le jugement par un commerce régulier avec les philosophes et nous chasserons les passions ! Conscient cependant que la chose ne va pas si facilement, notre moraliste conseille à Helvie de trouver, en attendant, son réconfort dans l'affection des siens. Ici le stoïcien cesse d'écouter la froide « raison » pour laisser parler le sentiment et le cœur. Voix d'homme et non plus voix de philosophe. Nous aimons mieux cela.

* * *

Tel est, dans ses grandes lignes, le système que M. Favez présente au public de langue française et aux amateurs de latin et de philosophie antique. Le pâle résumé que nous venons d'en donner laisse à peine entrevoir la richesse de l'œuvre et n'apprend rien de nouveau à ceux qui sont déjà familiarisés avec la pensée de l'antiquité. Mais l'étude directe de Sénèque — généralement trop négligé — et du livre que M. Favez consacre au philosophe, corrigera entièrement cette impression. Si l'exégèse de Sénèque est encore « presque toute à faire », assurément la savante étude du docteur vaudois est un premier pas, et un grand, dans cette voie. *Vivant sequentes !* Nous espérons que M. Favez et d'autres chercheurs avec lui vont poursuivre l'œuvre si bien inaugurée et la mener jusqu'au bout, en dotant la littérature française d'une édition complète des œuvres du grand philosophe et moraliste stoïcien.

L. GOUMAZ.